



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 96433

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les inquiétudes du personnel du centre hospitalier d'Arras, sur l'avenir de l'intersecteur de pédopsychiatrie qui se trouve actuellement dans une grande situation de précarité médicale. En effet, seul un médecin assure la couverture médicale pour les différents outils de cet intersecteur qui couvre un vaste secteur géographique et une population estimée à environ 250 000 personnes dont 10 % d'enfants et d'adolescents. La demande de soin est très importante et fait peser sur les épaules d'un seul médecin une charge de travail colossale et de grosses responsabilités, ce qui n'est pas sans impact sur la qualité des soins proposés. Ce médecin vient de déposer sa démission ; l'intersecteur de pédopsychiatrie, risque de disparaître faute de médecins. Si cet intersecteur disparaît, il n'y aura plus de structures dans la région Nord-Pas-de-Calais pour accueillir ces enfants et leur entourage. Aussi elle souhaite savoir quelles mesure compte prendre le Gouvernement pour permettre l'accès aux soins pour tous dans le domaine de la pédopsychiatrie.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96433

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13662

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)